

## **Courrier à l'attention des professeur-e-s des écoles stagiaires affecté-e-s dans l'académie de Grenoble**

Madame, Monsieur,

Vous êtes lauréat du CRPE 2018 dans l'académie de Grenoble. A partir de la rentrée scolaire, vous effectuerez un mi-temps dans une école et vous poursuivrez votre formation à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de l'académie de Grenoble sur votre autre mi-temps. Nous vous adressons toutes nos félicitations et nous nous réjouissons de vous accueillir prochainement en formation.

**Votre inscription à l'ESPE est obligatoire.** Vous trouverez dans ce courrier toutes les informations relatives aux procédures à respecter avec leur calendrier. La procédure se fait en 2 étapes : vous devez d'abord candidater, afin que nous puissions vous ouvrir une autorisation d'inscription, puis vous devrez vous inscrire. Les procédures de candidature sont entièrement dématérialisées. Les inscriptions se feront ensuite par le WEB. Vous recevrez les informations nécessaires une fois votre candidature validée.

En fonction de votre département d'affectation, vous devrez candidater puis vous inscrire soit à l'Université Grenoble Alpes (UGA) soit à l'Université Savoie Mont Blanc (USMB). Vous devrez obligatoirement suivre votre formation dans l'antenne correspondant à votre département d'affectation. Aucune dérogation ne sera accordée.

- Si vous êtes affecté(e) **en Ardèche ou en Drôme**, vous devrez candidater sur e-candidat de Valence (UGA), puis vous inscrire en ligne.
- Si vous êtes affecté(e) **en Isère**, vous devrez candidater sur e-candidat de Grenoble (UGA) puis vous inscrire en ligne.
- Si vous êtes affectés **en Savoie**, vous devrez candidater sur e-candidat sur l'antenne de Chambéry puis vous inscrire en ligne et envoyer les pièces demandées par courrier auprès de la scolarité de site de Jacob-Bellecombette (Université Savoie Mont Blanc – Campus de Jacob Bellecombette – Scola rité administrative de site – IA MEEF Alternant – BP 1104 – 73011 CHAMBERY cedex).
- Si vous êtes affectés **en Haute-Savoie**, vous devrez candidater sur e-candidat sur l'antenne de Boneville puis vous inscrire en ligne et envoyer les pièces demandées par courrier auprès de la scolarité de site de Jacob-Bellecombette (Université Savoie Mont Blanc – Campus de Jacob Bellecombette – Scola rité administrative de site – IA MEEF Alternant – BP 1104 – 73011 CHAMBERY cedex)

Vous trouverez ci-dessous les procédures à suivre en fonction de votre département d'affectation et des diplômes dont vous êtes titulaires.

**Dans tous les cas, pensez à consulter régulièrement le site internet de l'ESPE (<https://espe.univ-grenoble-alpes.fr/>) pour retrouver toutes les informations utiles pour votre candidature et votre inscription.**

## **Vous êtes affecté(e) en Ardèche, en Drôme ou en Isère**

### ***Cas N° 1 : Vous avez validé une première année de Master MEEF ou d'un autre Master et c'est votre diplôme le plus élevé***

Vous devrez vous connecter sur l'application e-candidat **entre le 09.07.2018 et le 25.07.2018**, puis sélectionner la formation MEEF PREMIER DEGRE, puis antenne Grenoble ou Valence (en fonction de votre département d'affectation), puis la ligne **M2 MEEF PREMIER DEGRE** (alternant).

**Lien vers e-candidat : <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/ecandidat/#!accueilView>**

### ***Cas N° 2 : Vous avez validé partiellement un Master 2 MEEF (quelques UE)***

Vous devrez vous connecter sur l'application e-candidat **entre le 09.07.2018 et le 25.07.2018**, puis sélectionner la formation MEEF PREMIER DEGRE, puis antenne Grenoble ou Valence (en fonction de votre département d'affectation), puis la ligne **M2 MEEF PREMIER DEGRE** (alternant).

**Lien vers e-candidat : <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/ecandidat/#!accueilView>**

### ***Cas N° 3 : Vous êtes titulaire d'un M2 MEEF ou d'un autre M2, ou d'un titre équivalent ou supérieur***

Vous devrez vous connecter sur l'application e-candidat **entre le 09.07.2018 et le 25.07.2018**, puis sélectionner la formation MEEF PREMIER DEGRE, puis antenne Grenoble ou Valence, puis la ligne **DU MEEF PREMIER DEGRE**.

**Lien vers e-candidat : <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/ecandidat/#!accueilView>**

### ***Cas N° 4 : Vous êtes dispensé(e) de titre***

Vous devrez vous connecter sur l'application e-candidat **entre le 09.07.2018 et le 25.07.2018**, puis sélectionner la formation MEEF PREMIER DEGRE, puis antenne Grenoble ou Valence, puis la ligne **DU MEEF PREMIER DEGRE**.

**Lien vers e-candidat : <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/ecandidat/#!accueilView>**

*Dans tous les cas, si vous n'êtes pas en mesure de faire acte de candidature avant le 26 juillet, vous pourrez vous connecter **entre le 24.08.2018 et le 02.09.2018**.*

## **Vous êtes affecté(e) en Savoie ou en Haute-Savoie**

### ***Cas N° 1 : Vous avez validé une première année de Master MEEF ou d'un autre Master et c'est votre diplôme le plus élevé***

Vous devrez vous connecter sur l'application E-candidat **entre le 09.07.2018 et le 25.07.2018** en sélectionnant la **formation CHAMBÉRY - M2 MEEF Premier degré (alternant)** ou **BONNEVILLE - M2 MEEF Premier degré (alternant)** en fonction de votre département d'affectation. Les documents demandés devront parvenir au service de scolarité de Jacob-Bellecombette de l'USMB (Université Savoie Mont Blanc – Campus de Jacob Bellecombette – Scolarité administrative de site – IA MEEF Alternant – BP 1104 – 73011 CHAMBERY cedex) **avant le 25.07.2018**.

**Lien vers Ecandidat : <https://ecandidat-usmb.grenet.fr>**

### ***Cas N° 2 : Vous avez validé partiellement un Master 2 MEEF (quelques UE)***

Vous devrez vous connecter sur l'application E-candidat **entre le 09.07.2018 et le 25.07.2018** en sélectionnant la **formation CHAMBÉRY - M2 MEEF Premier degré (alternant)** ou **BONNEVILLE - M2 MEEF Premier degré (alternant)** en fonction de votre département d'affectation. Les documents demandés devront parvenir au service de scolarité de Jacob-Bellecombette de l'USMB (Université Savoie Mont Blanc – Campus de Jacob Bellecombette – Scolarité administrative de site – IA MEEF Alternant – BP 1104 – 73011 CHAMBERY cedex) **avant le 25.07.2018**.

**Lien vers Ecandidat : <https://ecandidat-usmb.grenet.fr>**

### ***Cas N° 3 : Vous êtes titulaire d'un M2 MEEF ou d'un autre M2, ou d'un titre équivalent ou supérieur***

Vous devrez vous connecter sur l'application E-candidat **entre le 09.07.2018 et le 25.07.2018** en sélectionnant la **formation CHAMBÉRY - DU MEEF Premier degré** ou **BONNEVILLE -DU MEEF Premier degré** en fonction de votre département d'affectation. Les documents demandés devront parvenir au service de scolarité de Jacob-Bellecombette de l'USMB (Université Savoie Mont Blanc – Campus de Jacob Bellecombette – Scolarité administrative de site – IA MEEF Alternant – BP 1104 – 73011 CHAMBERY cedex) **avant le 25.07.2018**.

**Lien vers Ecandidat : <https://ecandidat-usmb.grenet.fr>**

### ***Cas N° 4 : Vous êtes dispensé(e) de titre***

Vous devrez vous connecter sur l'application E-candidat **entre le 09.07.2018 et le 25.07.2018** en sélectionnant la **formation CHAMBÉRY - DU MEEF Premier degré** ou **BONNEVILLE -DU MEEF Premier degré** en fonction de votre département d'affectation. Les documents demandés devront parvenir au service de scolarité de Jacob-Bellecombette de l'USMB (Université Savoie Mont Blanc – Campus de Jacob Bellecombette – Scolarité administrative de site – IA MEEF Alternant – BP 1104 – 73011 CHAMBERY cedex) **avant le 25.07.2018**.

**Lien vers Ecandidat : <https://ecandidat-usmb.grenet.fr>**

*Dans tous les cas, si vous n'êtes pas en mesure de faire acte de candidature avant le 25 juillet, vous pourrez vous connecter **entre le 24.08.2018 et le 02.09.2018**, la date limite de réception des documents demandés étant le 21.09.2018.*